



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

“Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir.”



JE PARTAGE
LA DÉCADE

J'ABONNE UN AMI!

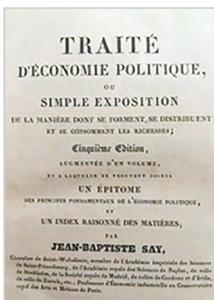
CLIQUEZ ICI



Il nous l'avait bien dit

Septembre 2023

Un emblème trompeur



En écho à notre 0/10 du mois, nous reprenons un fragment de Jean-Baptiste Say déjà publié dans *La Décade* mais qui continue de résonner en de multiples occasions...

Quelle place doit occuper l'État, quelles libertés sont indispensables à la prospérité ? La nation est-elle un troupeau que doit mener un berger ?

« Dans la vie sociale, par la nature même des choses, l'impulsion ne réside point dans le gouvernement (il serait injuste de lui demander) mais dans la nation. Ce sont les hommes dont elle se compose qui sont chargés de se tirer d'affaire. C'est là qu'est la pensée ; c'est là qu'est l'action qui fait subsister la société. C'est un emblème trompeur que celui qui représente l'État comme une famille dont le chef de l'administration est le père. Ce sont deux choses entièrement différentes. Dans l'État, les conceptions qui procurent l'entretien du corps social, les capitaux, l'exécution des entreprises se trouvent chez les gouvernés. La nature a créé la supériorité du père sur ses enfants. C'est elle qui a voulu qu'il fût dans leur enfance le plus fort, ensuite le plus expérimenté. Loin de là, dans la société civile, non seulement la force morale, mais la force physique est du côté des gouvernés ; car plusieurs millions d'hommes sont plus forts que quelques centaines seulement qui les gouvernent.

Ce n'est pas un tableau fidèle que celui qui représente les citoyens comme des brebis et ceux qui sont chargés de veiller sur les intérêts communs comme des pasteurs. Un tel langage n'est propre qu'à rabaisser la dignité des hommes à l'importance des brebis. Ces bergeries politiques ne conviennent plus à un siècle parvenu à sa maturité.

Il résulte de cela que si la tâche du gouvernement est plus facile, celle des simples citoyens est plus difficile qu'on ne le pense communément. La prospérité du pays dépend principalement d'eux-mêmes, de la manière dont ils gouvernent leurs affaires privées. »

Discours d'ouverture du cours d'économie industrielle.
Novembre 1828

Analyse économique

Septembre 2023

L'Allemagne, à nouveau l'homme malade de l'Europe ?

La commission européenne vient de revoir à la baisse ses prévisions de croissance pour l'Europe. Pour l'Allemagne, elle anticipe une contraction du PIB en 2023 de 0,4% là où elle attendait une légère progression de 0,2% dans son précédent exercice. Il faut remonter à vingt ans, en 2003, pour voir le PIB allemand se contracter et les autres grands pays européens croître. Le titre d'homme malade de l'Europe avait été attribué au pays quelques années auparavant par le magazine The Economist. En août, le même magazine vient de reposer la question.

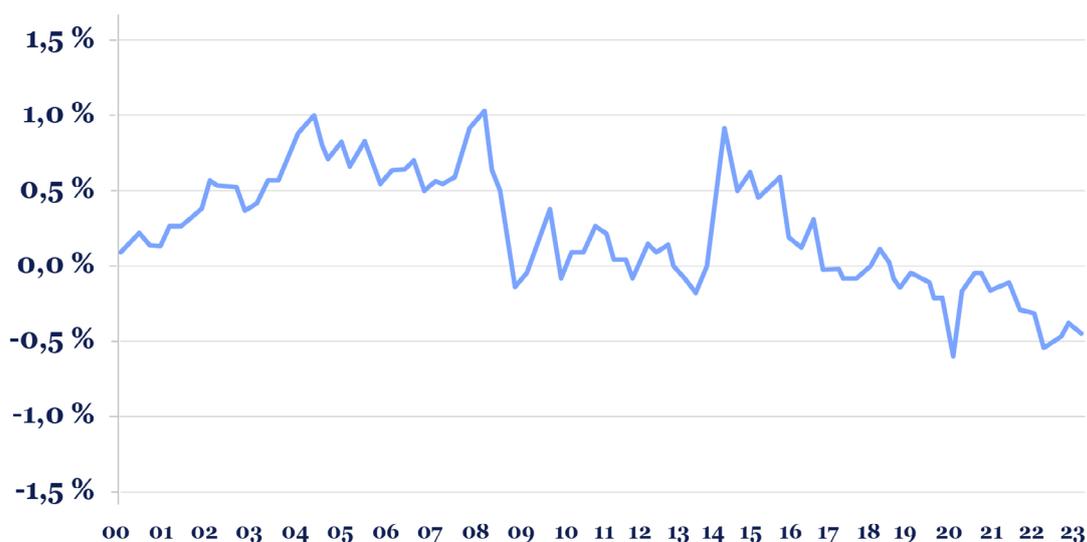
Par bien des aspects, la situation allemande a pourtant de quoi faire des jaloux. En 2003, le taux de chômage allemand venait de passer au-dessus de la moyenne de la zone euro à 9,0% pour aller culminer à 11,2% en 2015, alors qu'aujourd'hui, l'Allemagne affiche un taux de chômage à 2,9% contre 6,4% pour la zone euro. Les finances publiques allemandes affichent une dette sur PIB de 66% contre 91% pour la moyenne de la zone euro ; le déficit budgétaire prévu pour 2023 est de 2,3% contre 4,7% en France.

Il faut dire que le malaise du début des années 2000 a eu l'effet d'un électrochoc, poussant l'Allemagne à se réformer, notamment son marché du travail. Les lois Hartz ont considérablement assoupli celui-ci avec des effets importants. Entre 2002 et 2022, la population en âge de travailler a baissé de 2,8% mais l'emploi a augmenté de 15,4%. Les variations respectives de la France sont de +8,0% et +13,5%. En conséquence, le PIB par tête réel a progressé de 23% en Allemagne contre +14% en France.

Le malaise allemand s'explique davantage par un questionnement sur les perspectives du pays que par une situation présente problématique, car cette faiblesse en 2023 semble interroger le modèle de développement allemand, très dépendant des exportations.

De 2000 à 2015 le commerce extérieur a été un moteur important pour l'économie allemande, contribuant à 0,5% en moyenne à la croissance annuelle, soit plus de 40% de celle-ci.

**Allemagne : contribution du commerce extérieur à la croissance,
moyenne sur cinq ans**



Source : Bloomberg

Depuis 2015, la mécanique s'est enrayée. La faute notamment à la Chine, dont les importations en provenance d'Allemagne avaient été multipliées par 3,5 en volume entre 2000 et 2015. Depuis 2015, celles-ci sont en baisse de 4%.

La première source de faiblesse de l'économie allemande est donc sans doute d'avoir trop dépendu de son client chinois pendant des années.

La deuxième source de fragilité est d'avoir dépendu pendant trop longtemps d'un gaz russe bon marché. Même si les énergies renouvelables ont progressé dans le mix énergétique allemand, le choix de s'affranchir du nucléaire après 2011 a rendu l'économie plus dépendante des énergies fossiles. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur le marché du gaz a touché de plein fouet l'économie allemande. Certes les prix du gaz ont fortement baissé depuis l'été 2022, mais cela s'est fait notamment par une destruction notable de la demande de gaz et notamment celle de l'industrie allemande.

Allemagne : production industrielle



Troisième source de fragilité spécifiquement allemande : la démographie. La population allemande vieillit et si l'on excepte les apports de population liés à la crise migratoire en 2015 et à la guerre en Ukraine en 2022, la population en âge de travailler est sur une tendance baissière. Le taux d'activité est déjà parmi les plus élevés au monde à 80% des 15-64 ans. Dès lors la croissance tendancielle allemande risque fort d'être sous pression.

S'ajoute à cela les conséquences conjoncturelles du resserrement de la politique monétaire de la BCE sur un secteur comme l'immobilier. En juin dernier, les permis de construire étaient en baisse de 33% sur un an.

Pour autant, ce malaise ne doit pas masquer les forces de l'Allemagne, à commencer par son extraordinaire tissu de PME, qui sauront sans doute faire preuve d'agilité pour s'adapter au nouvel environnement économique. Il est plus facile de transformer l'existant que de réindustrialiser un pays désindustrialisé. De plus, des finances publiques saines permettront au gouvernement de pouvoir accompagner les entreprises dans leurs efforts d'adaptation.

Reçu 10/10

Septembre 2023

Christophe Bonnet. « C'est la faute des actionnaires » fausses croyances et vrais débats. PUF

La faible promotion faite par la presse de cet essai confirme le bien fondé des analyses de son auteur ! Bonnet est enseignant-chercheur mais aussi professionnel de l'investissement, une situation de praticien et de théoricien conduisant à toute l'exigence qui dicte ses analyses.



Elles ressortissent du domaine de la science et non de la politique. Il décortique ainsi trois mythes dominants dans l'opinion publique et médiatique s'agissant des actionnaires :

- Leur vénalité extrême qui leur fait exiger une rentabilité de 15%.
- Cette même vénalité qui pousse les entreprises au paiement de dividendes au détriment de l'emploi et de la croissance.
- Leur obsession du court terme pour assurer leur rémunération au prix de la négligence du long terme.

Sur le premier thème par exemple, l'auteur explique bien ce qu'il faut entendre quand on parle de rentabilité, qui est nécessaire à la croissance durable et qui est la contrepartie du risque et de l'illiquidité de l'investissement. Il démontre que la rentabilité des fonds propres (ROE, return on equity) des entreprises du SBF 120 est proche de 11%. Il dissocie l'espérance de gains des actionnaires selon l'état et l'âge de l'entreprise et montre que la performance des marchés d'actions est plus proche de 7% que de 15% sur le long terme. Qu'il s'agisse donc de la rentabilité intrinsèque des entreprises ou de la performance boursière (rentabilité pour l'actionnaire) on ne trouve pas de trace réelle en moyenne de ces fameux 15%. Quelle est la rentabilité attendue par les actionnaires ? Quel est le bon niveau de rentabilité des entreprises ? C'est au marché d'en décider.

S'agissant des dividendes, [la Décade a eu l'occasion de préciser ce qu'ils sont en réalité](#). En tout cas, rien à voir avec ce qu'en comprend Oxfam France cité par l'auteur : « la primauté donnée à la rémunération des actionnaires a pour corollaire une baisse significative de l'investissement, ce qui risque de fragiliser à terme la santé économique des entreprises françaises ». Ce qui est un exemple de vecteur d'informations fausses sur le fonctionnement de l'économie et des entreprises.

Car l'auteur dans une quatrième partie pose la question : pourquoi de tels mythes existent-ils et comment se diffusent-ils au détriment d'une vérité scientifique pourtant accessible ? Bonnet dans une démarche universitaire qui continue d'être scientifique, creuse le sujet des 15% et en trace les principaux facteurs existentiels : la non documentation des affirmations, la préférence pour le jugement moral et cite à ce sujet Raymond Boudon : « *il est plus facile de porter un jugement moral sur tel épisode historique ou sur tel phénomène social que de les comprendre* ». Et enfin, la faible culture économique et financière des français, également prouvée, qui constitue le terreau fertile au développement et au maintien de ces mythes. Dire que tout va mal plutôt que de vanter les extraordinaires apports du capitalisme aux conditions de vies de l'humanité est une constante du mystificateur : « *ce n'est pas celui qui espère quand les autres désespèrent mais celui qui qui désespère quand les autres espèrent qui est admiré par une grande classe de personnes comme un sage* » (J-S Mill 1828). Et le confort intellectuel et psychologique, nourri de biais et de paresse s'ajoute au cocktail délicieux de l'ignorance et du jugement.

L'auteur prolonge sa réflexion en créant un modèle de diffusion des fausses croyances économiques remarquable, car à la réflexion il pourrait être déployé sur d'autres sujets et matières à l'heure où fleurissent les « *fake news* ». Clairement le traitement médiatique figure au centre du mécanisme de diffusion, mais d'autres facteurs sont à l'œuvre aussi dans le déploiement des contre-vérités. Le Décade invite vivement ses lecteurs à les découvrir en lisant cet ouvrage passionnant et rigoureux qui ouvre pour finir deux sujets en cours de diffusion : la finance verte et la réduction du pouvoir des actionnaires. Mythes en cours de constitution ou nécessités finalement imposées par le marché lui-même, qui reste dirigé par le temps long et la croissance ?

Collé 0/10

Septembre 2023

Réchauffement climatique : Pas de limites à l'interventionnisme, à l'infantilisation et à la dépense publique !

On pourrait se croire dans une comédie à lire l'action publique qui se déploie sous nos yeux pour affronter « l'urgence climatique ». Eh oui, avec une canicule en septembre, il faut bien faire quelque chose qui frappe l'opinion et qui mette fin à la fonte des glaciers, dont on sait pourtant que la France n'y est pas pour grand-chose. La Décade vous livre en brut l'œuvre de la célèbre Secrétaire d'État à l'écologie Béragère Couillard, avant sa promotion comme Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Commençons par la mission : Un logo, une devise : des mots qui doivent marquer nos esprits affaiblis... Le reste ce sont des textes officiels.



Béragère Couillard, la secrétaire d'État chargée de l'Écologie, a confirmé la mise en place d'un fonds de 154 millions d'euros sur la période 2023-2028 pour soutenir cette mesure. À partir d'octobre 2023, les consommateurs pourront bénéficier d'un bonus allant de 6 à 25 euros par article réparé dans des ateliers de couture ou de cordonnerie affiliés au système de labellisation de l'éco-organisme Refashion.

Quel sera son montant ?

Concrètement, le bonus réparation textile prendra la forme d'une **remise sur la facture** lorsque le consommateur choisit de faire réparer un vêtement ou une paire de chaussures en se rendant **chez un couturier ou un cordonnier**. Le montant de l'aide variera selon la catégorie du produit et le type de réparation effectuée.

Si l'intervention porte sur **des chaussures**, le bonus réparation s'élèvera à :

- 8 € pour une réparation sur un patin ;
- 7 € pour un embout de talons ;
- 8 € pour une couture ou un collage ;
- 18 € pour un ressemelage (25 € si la chaussure est en cuir) ;
- 10 € pour la reprise d'un zip.

Si la réparation s'effectue cette fois sur **un vêtement**, vous pourrez bénéficier d'une aide de :

- 7 € pour faire repriser un trou, un accroc, une déchirure ;
- 10 € pour une doublure (25 € lorsqu'elle est complexe) ;
- 8 € pour un zip ;
- 6 € dans le cas d'une couture défaite (8 € si la couture est doublée).

Le montant du bonus ne pourra excéder **60 % du prix de la réparation**. Attention, le bonus réparation textile ne sera pas valable pour des retouches (ourlet de vêtement par exemple), mais seulement sur des réparations.

Quand pourrez-vous bénéficier du bonus réparation textile ?

Pour profiter du bonus réparation textile, les consommateurs devront se rendre chez un artisan, couturier ou cordonnier, **labellisé auprès de Refashion**, un éco-organisme ayant noué un partenariat avec l'État. Toutefois, cette aide sera lancée uniquement lorsque 500 couturiers et cordonniers seront labellisés.

Afin d'obtenir la labellisation, l'artisan doit tout d'abord créer un compte sur [le site refashion.fr](#), puis remplir le formulaire en ligne. « *On vise une mise en place d'ici à la **mi-octobre*** », a précisé Elsa Chassagnette, responsable du fonds de réparation. *Pour l'heure, seulement 250 professionnels ont déposé un dossier.* »

On a préféré rire en lisant tout cela : pas besoin d'explications de la Décade pour en comprendre l'inanité économique et la vanité écologique. Juste une précision : les sous-vêtements ne sont pas compris dans le dispositif. Bruno Le Maire a certainement des économies budgétaires en vue !

Parole d'entrepreneur

Septembre 2023

Stéphane Amarsy - CEO de The Next Mind

The Next Mind



Stéphane Amarsy est né à Madagascar. À l'âge de 9 ans il quitte l'Île Rouge pour s'installer à Perpignan avec sa famille. À treize ans il fait les récoltes et donne des cours de tennis pour se payer sa première moto, et marquer ainsi clairement son indépendance. Son bac en poche il intègre la *Toulouse School of Economics*.

Quand on lui demande si son père entrepreneur a pu exercer une influence quelconque dans ses choix professionnels, Stéphane répond « *oui, mais plutôt négativement* » : il garde l'image d'un père stressé qui ramène ses problèmes à la maison, souffre des contraintes de son métier, et ne prend jamais de vacances. Tout

le contraire d'un homme épanoui. Une bonne raison pour lui de « fuir » le cocon familial le plus rapidement possible.

Son premier job lui en donne l'occasion. En 1994 il commence chez Koba, le nouveau pôle data du groupe Axime qui deviendra Atos, sous l'aile du gourou français de l'époque, Jean-Marie Bourroche. Une collaboration fondatrice qui permettra à Stéphane de prendre à 27 ans la direction du pôle et de ses 30 collaborateurs.

Sa volonté de participer au courant internet, qui se déploie largement en ce début des années 2000, est en décalage par rapport à la vision industrielle du groupe. Lui veut créer, innover. Il part et crée Inbox avec Marilyn Courtois Perin. Son entreprise, son espace de liberté. Surfant sur le développement de l'Internet et flanqué d'équipes de data scientists, il se spécialise dans l'analyse complexe des data et le marketing prédictif. L'entreprise grossit et s'internationalise : L'Afrique, le Maghreb, la Russie, puis la Belgique, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Amérique du Nord.

En 2016 c'est le grand virage de l'Intelligence Artificielle. Il lève des fonds et pivote. Il crée le concept d'**individuation marketing**, ou l'art de prendre en compte la singularité de chaque client, en interprétant de manière intelligente des milliards de scénarii possibles grâce à l'Intelligence Artificielle. Son entreprise prend le nom de D-AIM. En 2021 il fusionne avec Splio, leader du CRM intelligent. Mais l'appel de l'aventure créatrice est décidément trop fort. Il reprend sa chère liberté.

C'est le fruit d'une réflexion prospective que Stéphane a mené sur l'avenir de sa propre entreprise qui lui donne l'idée de créer en janvier 2023 The Next Mind, avec une signature très claire : « *Mieux vaut s'occuper du changement avant qu'il ne s'occupe de vous* ». Il propose à présent des expériences auprès de dirigeants leur permettant de se projeter dans le futur en rupture et de définir **le cœur anti-fragile** de leur entreprise. Il identifie avec eux les facteurs de réussite de leur organisation pour faciliter leur adaptation à tous types d'environnements dans le futur, des changements inopinés des marchés aux disruptions introduites par les nouveaux entrants.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Je suis plutôt difficile à gérer. Si tout s'est bien passé dans mon premier job c'est largement grâce à la relation exceptionnelle que j'ai entretenue avec un boss charismatique et à l'autonomie totale que l'on m'a laissée.

Mais j'ai ressenti le besoin de sortir de cette bulle bien tranquille et facile, de me frotter au monde réel en créant ma propre entreprise, en partant de rien.

Rien n'est figé autour de nous. Et j'aime me remettre souvent en question.

Dans une structure je suis vite ingérable, ou malheureux.

Créer mon espace de liberté avec ma propre entreprise était devenu évident.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Beaucoup de personnes entreprennent dans l'entreprise à différents moments à condition qu'on leur laisse la possibilité de le faire.

L'entrepreneur présente des traits de caractère qu'on ne trouve pas chez tout le monde. Il a nécessairement peu d'aversion au risque et une part d'inconscience. Un entrepreneur ne peut pas se laisser dominer par l'émotion.

J'ai personnellement confiance dans ma capacité à rebondir, à me remettre régulièrement en cause.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Il faut déjà s'entendre sur la définition de la valeur.

La création de valeur doit intégrer l'impact. On l'a trop longtemps ignoré dans notre approche et on en paye collectivement les conséquences aujourd'hui.

La prise en compte de l'impact permettrait d'orienter l'investissement dans la direction d'une économie plus durable.

Il faut dépasser rapidement le niveau d'engagement actuel qui relève trop souvent de la cosmétique et mettre en place des solutions concrètes de mesure de la valeur.

Si l'on devait intégrer des provisions sur impact futur cela changerait totalement la donne par exemple.

Ni purement financière, ni purement humaine, la création de valeur doit se mesurer à l'échelle de l'écosystème, globalement. L'entreprise y joue un rôle central, à condition de produire un impact positif durable dans toutes les dimensions économiques, sociales et environnementales.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

a/ Changer l'état d'esprit général sur l'entreprise.

L'enjeu c'est l'état d'esprit. On a construit un état d'esprit d'attentisme, de spectateur.

On n'est pas acteur de notre futur, de nos désirs, de quoi que ce soit.

On attend tranquillement et on manifeste notre désaccord.

On doit développer l'action « multi-humaine » qui conduit à la création d'associations, de coopératives ou d'entreprises.

L'entreprise est un maillon clé du lien social, de la réalité économique d'un pays, d'une grande région comme l'Europe, du monde de l'éducation également.

On doit promouvoir son rôle social, au besoin en changeant par exemple les règles comptables de mesure de la valeur.

b/ Développer le partage et l'association par le modèle coopératif.

Pourquoi de pas mutualiser les ressources entre entreprises non-concurrentes qui ont les mêmes enjeux technologiques ? Quand on voit combien coûte aujourd'hui la cybersécurité, par exemple, quelle est l'utilité pour tout un tas de petites boîtes d'essayer de développer elles-mêmes ces compétences. Ça n'a aucun sens économique. Le seul risque est d'embaucher des gens médiocres parce qu'on n'a pas les moyens de faire mieux et de le payer très cher derrière.

Autant se mettre à plusieurs, employer des cadors et faire de la mutualisation. Le modèle coopératif est très intéressant de ce point de vue.

c/ Baisser les aides pour accélérer la transformation des entreprises.

Quand on voit le déficit public qui ne cesse d'augmenter on se rend bien compte que l'on vit dans une économie fictive.

Baisser certaines aides obligerait de nombreuses entreprises à se transformer pour devenir plus viable, durablement.

Juin 2023

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1804 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité!

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

